



Habitats d'intérêt communautaire concernés	Toutes espèces et habitats
Espèces d'intérêt communautaire concernées	Toutes espèces et habitats
Secteur concerné	Estuaires Zones portuaires

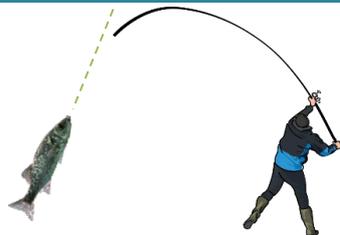
Lien avec les objectifs opérationnels et les autres mesures

Objectifs opérationnels :

- Lutter contre la pêche illégale d'amphihalins

Mesures :

- MER12 - Restauration de la continuité écologique
- MER10 - Partage de connaissances sur les poissons amphihalins
- CS 2 - Sensibilisation des professionnels et des collectivités aux enjeux écologiques



Contexte et problématiques

La pêche des poissons amphihalins est réglementée selon les espèces, le milieu (eau douce, estuaire, mer), le calendrier et le type d'activité (pêche professionnelle ou récréative). Cette réglementation peut être mal connue et de fait, peu respectée.

Par ailleurs, des braconniers peuvent cibler volontairement des espèces de poissons amphihalins (notamment le Saumon atlantique) alors que sa pêche en cours d'eau est illégale.

Des services de police de la nature et de contrôle des pêches surveillent les prises de poissons amphihalins.

L'objectif de cette mesure est de contribuer à la réduction des prises illégales d'amphihalins en mer et en eau douce.

Description des sous-actions

➤ MER 11.1 – Communiquer sur la réglementation et sensibiliser les usagers

Rendre visible la réglementation des pêches de poissons amphihalins sur les secteurs concernés : estuaires du site, zones d'accès aux berges des cours d'eau, ports et cales de mise à l'eau.

Une signalétique adaptée peut être installée ou compléter un panneauage déjà existant. Ces supports de communication :

- Illustrent les espèces présentes pour faciliter leur identification par les pêcheurs
- Indiquent les normes réglementaires qui s'y appliquent (interdiction/autorisation de pêche, quotas, remise à l'eau obligatoire, déclaration de captures)
- Sensibilisent au déclin des populations et à la nécessité de préserver les espèces
- Informent sur les bonnes pratiques de pêche et de rejet en mer ou en eau douce des captures remises à l'eau.
- Des réunions d'information peuvent être organisées avec les associations de pêcheurs pour aborder ces sujets.

➤ MER 11.2 – Echanger avec les services de police pour adapter les contrôles

Echanger régulièrement sur les besoins en contrôles

Cibler les périodes et les secteurs prioritaires

Être informé des opérations menées et des retours

Modalités de mise en œuvre

Action	Maître(s) d'ouvrage potentiel(s)	Partenaires potentiels
1	OFB	Services de police (SD OFB, ULAM DDTM) Bretagne Grands Migrateurs
2	OFB	Services de police (SD OFB, ULAM DDTM) Bretagne Grands Migrateurs

Indicateurs de réalisation

- Réalisation et pose des supports de communication
- Echanges avec les services de police
- Nombre de contrôles opérés